



Compte rendu de l'Assemblée Générale AAPPMA LA DURDENT

**Le 24-01-2016 à 10H00, Salle E de l'Épinay
76450 CANY BARVILLE**

Composition du Bureau

Président : Pierre-Marie MICHEL

Vices président : Octavio FERNANDES, Ludovic LEFEVRE

Trésorier : Ludovic LEGRAND

Secrétaire : Mathieu GOTRAND

Autres membres: Gilbert NICOLLE, Claude DEBRÉE
, Jérôme FIDELIN

En introduction de cette 62ème Assemblée Générale, Pierre Marie MICHEL, Président de l'AAPPMA la Durdent, salue et remercie l'assemblée de sa présence en nombre preuve que la pêche est un loisir essentiel dans l'attrait de nos territoires ruraux.

La fédération de pêche est la deuxième la plus importante en termes d'adhérents (après le football) avec un peu plus d'1,4 million de pratiquants.

Le Président présente les excuses du président de la FD 76 qui retenue par d'autres engagements ne peut être présent. Le Président excuse également Ludovic LEGRAND trésorier de l'AAPPMA ainsi que Madame Sineau Patry conseillère générale, Monsieur Besnard de l'association de la Basse vallée de la Durdent qui ne peuvent être présent.

Au cours de cette assemblée, le Président propose de regarder successivement le rapport moral de l'année 2015 avec l'évolution des adhérents, la présentation des différentes manifestations, l'évolution des parcours de pêche, les moyens de communications mis en œuvre pour promouvoir notre association et enfin les partenariats en cours.

Le Président présentera ensuite le rapport financier 2015 qui sera soumis à l'approbation des adhérents présents.

RAPPORT MORAL

Il est 10 h, le Président débute la présentation du rapport moral de l'année écoulée.

LES EFFECTIFS

L'année 2015 a été celle d'un grand changement pour les pêcheurs avec l'arrivée du permis interfédéral. Les pêcheurs adultes ont la possibilité d'acquitter pour un montant de 95 euros, un permis qui leur permet de pratiquer leur loisir dans 91 départements (sauf alpes, massif central; Aujourd'hui, si la réciprocité nationale est bien avancé, il ne reste plus que 6 départements qui ne partagent pas leurs parcours avec l'ensemble des associations française.

Les pêcheurs peuvent également choisir le permis AAPPMA la Durdent à 85 euros qui n'offre la possibilité que de pêcher sur les lots de l'association . Pour les moins de 18 ans le permis a subi une très forte baisse passant de 42 euros à 20 euros. L'évolution du nombre d'adhérent était donc un chiffre particulièrement attendu.

Concernant les permis adulte, on peut remarquer une forte augmentation de leur nombre avec 194 permis délivrés. Les permis se sont répartis de la sorte, 32 pour les pêcheurs uniquement sur la Durdent et 162 pour le permis interfédéral. Ceci prouve l'intérêt de la carte de pêche interfédéral. Pour les adolescents, entre 12 et 18 ans, malgré la baisse du droit d'adhésion,

aucune augmentation significative n'a été observée.

Concernant les permis temporaires, les cartes vacances sont en diminution alors que les cartes journalières ont augmenté de 30%. Puis les cartes femmes sont stables avec 9 membres féminins.

L'association s'avère donc très satisfaite du passage à la carte interfédérale.

Pour les timbres migrateurs, sur lesquels le Président précise que l'association n'enregistre aucun bénéfice, le nombre reste constant avec 27 pratiquants. Preuve que la pêche de ce migrateur à le vent en poupe et que les efforts réalisés ou en cours de réalisation pour lui permettre d'accéder à ses frayères (rétablissement de la circulation piscicole) doivent être poursuivis.

Le Président précise que pour la saison 2016, les points de vente des permis sont le Café des Glaces à Cany, les OT du plateau de caux ainsi que carte de pêche.fr.

LES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION

En 2015, notre association a mis en place diverses animations pour promouvoir la préservation de nos rivières et le développement du loisir pêche.

Nettoyages des bords de berges

Depuis le changement de conseil d'administration en 2012, un accent important a été mis sur la préservation des écosystèmes aquatiques, notamment en invitant les pêcheurs à venir nettoyer les berges. En 2015, deux opérations ont été réalisées, le 3 mai et le 27 septembre, en partenariat avec l'opération « Nettoyons la Nature » de l'enseigne Leclerc.

Pour mobiliser un maximum de personnes, l'association a communiqué via son forum et son site internet.

Malheureusement, la représentation des pêcheurs hors conseil d'administration, a été très faible et l'association le regrette fortement. Chaque année, les pêcheurs se plaignent de l'état de leur rivière, c'est regrettable qu'ils ne participent pas à ces opérations, malgré la bonne ambiance et la possibilité d'échanger avec le CA, dans un cadre agréable.

Ateliers PECHE NATURE

Si nous voulons continuer à faire vivre notre association, il faut absolument attirer les jeunes vers notre loisir.

Depuis 2012, un effort particulier est effectué pour assurer la promotion de notre loisir, auprès des jeunes, mais pas uniquement.

Les ateliers pêche nature, c'est un partenariat avec la fédération des pêcheurs de Seine-Maritime visant à permettre à des pêcheurs de bénéficier d'un enseignement gratuit par un professionnel, avec une mise à disposition de matériel de pêche. Lors de ces ateliers, une

sensibilisation à l'environnement est proposée avec une incitation à la remise à l'eau des poissons. Ces ateliers sont ouverts à tous et rencontrent un franc succès. Ils sont, également, fortement mis en valeur par la presse locale et participent à la promotion de notre association avec un effet évidemment bénéfique pour sa notoriété.

L'association a organisé 3 ateliers en 2015.

Le Président remercie les bénévoles ainsi que Mr Jean Philippe HANCHARD, animateur de la Fédération de Pêche 76, pour son aide et le prêt de matériel.

Atelier montage de mouche

L'Aappma n'a reçu aucune sollicitation pour la mise en place d'atelier mouche, elle ne l'a donc pas réalisé. Si des pêcheurs le désirent et suivant le nombre, un ou des ateliers pourront avoir lieu en 2016.

Printemps de Cany

L'association de la Durdent a participé cette année au troisième printemps de la commune de Cany Barville. Cette manifestation organisée par la ville de Cany barville vise à mettre en valeur l'environnement en partenariat avec des associations locales comme la notre. Lors de cette manifestation, nous avons pu assurer la promotion de la pêche sportive à la mouche en proposant notamment des démonstrations. Cette manifestation a également été l'occasion de promouvoir à travers une exposition de panneaux, l'intérêt de notre association pour la préservation des milieux à travers des actions comme la protection des frayères et également la restauration de la continuité écologique.

Fête du nautisme

La Communauté de Commune de la Cote d'Albâtre a invité notre AAPPMA à participer à la journée nationale de la « fête du nautisme » organisée notamment au lac de Caniel. L'association a participé à 2 réunions d'information avec le Conseil de la station nautique. Notre participation était souhaité par la CCCA mais nous aurions du faire les démonstrations dans l'herbe, évidemment ceci n'était pas acceptable. L'association a donc refusé de participer à cette manifestation.

Aujourd'hui, le fait de constater que le loisir pêche est écarté de ce lac, alors que de nombreuses nouvelles disciplines sont mises en avant, à un certain goût amer pour notre association. Pour nous, le plus difficile reste d'expliquer aux visiteurs les raisons de cette mise à l'écart. L'association est convaincue qu'il est possible de trouver un équilibre entre tous les loisirs, au bénéfice des citoyens. L'association a d'ailleurs envoyé un courrier à la CCCA mettant en avant l'intérêt de notre loisir pêche dans le tourisme local.

Les parcours de pêche et leurs évolutions

Mise en place de panneaux réserve de pêche

Des panneaux de réserve de pêche ont été implantés sur la commune de Cany Barville ; notamment au stade, au niveau du moulin de Grainville, à côté de la caserne des pompiers, au niveau de la Rue saint martin, au clos saint martin

Le Président précise que les panneaux cassés ou détériorés ont été remplacés. Mr DELCOURT, garde de l'association, précise qu'un panneau intermédiaire au niveau du pont scindant le parcours des prairies du moulin neuf serait judicieux. Le CA prend note de cette demande.

Les déversements

Le Président annonce que l'AAPPMA a procédé en 2015 au déversement de 525 kg de truites farios, ceci en 6 déversements sur la rivière, et 350 kilos de truites Arc en ciel sur l'étang des Basses Eaux en 7 déversements. Ces chiffres sont proches de ceux de l'année 2014.

Globalement, on observe depuis 2012 un maintien des déversements en étang, mais une diminution en rivière, cela s'explique par l'augmentation des coûts de déversements et par le souhait de moins impacter la rivière (pollution génétique). Les déversements ne se feront donc qu'en aval de Cany Barville sauf sur les parcours No Kill en amont.

Le Président annonce les dates de déversements étang et rivière. Pour les pêcheurs présents, le dernier déversement étang est trop tardif. La décision de supprimer cette dernière date et de répartir le poids déversé sur les autres dates à été approuvé.

Les règles

Le CA a décidé de ne tolérer le prélèvement que de trois truites de plus de 25 cm en rivière par jour. En étang le prélèvement de cinq truites de plus de 25 cm par jour reste autorisé. Le cumul étang /rivière est possible en ne dépassant pas cinq truites par jour (tout en respectant les trois prises maximum en rivière. (Ex : 3 truites rivières + 2 truites étang).

Les parcours No Kill seront intégral donc le prélèvement de truite supérieur à 40 cm n'est plus autorisé.

Le parcours de la Magie est prolongé par le bras longeant le lac (No Kill mouche). De ce fait, le parcours des prairies du moulin neuf ne concernera que le bief du moulin le long de la départementale (No Kill leurre/mouche)

Nouveau Parcours

Une nouvelle convention a été signée pour un nouveau parcours se situant à Cany Barville entre le clos st martin et l'entreprise Roches Blanches. L'accès se fera par le parking du clos st martin en traversant la rivière. De ce fait ce parcours se pratiquera en wading et sera classé en mouche no kill total.

Modification parcours

Le Président informe l'assemblée que le parcours des Maraichers se trouve raccourci de sa partie aval et revient à son ancien linéaire (2012)

Suite à un désaccord avec la gestion de l'accès au parcours jeune, ce dernier ne sera pas reconduit et la convention dénoncée.

Communication de l'association

Pour notre association, il est important de pouvoir communiquer régulièrement avec ses membres pour les informer des différentes manifestations et événements. Outre les voies classiques de presse, ou d'encarts dans des guides avec lesquels nous sommes partenaires, l'association dispose d'un forum et d'un site internet. Cette année, la fréquentation du site internet est stable. Le Forum est très peu utilisé mais il est maintenu pour cette année.

Cette année encore, la brochure éditée en partenariat avec l'office de tourisme est de qualité et cela est remarqué par de nombreux pêcheurs extérieurs qui saluent sa clarté et sa précision.

Points divers

Garderie

Le Président remercie les deux gardes présents pour leur implication et leur demande leur bilan de l'année écoulée. Les gardes ne déplorent aucune grosse infraction mais plusieurs rappels à l'ordre ont été faits.

Le Président fait part qu'une action a été menée vers un pêcheur qui tendait ses filets à la sortie de la buse de la Durdent. La procédure est en cours et le Président ne manquera pas de diffuser la finalité de cette affaire.

Le Président mentionne le fait que cette action a été menée suite à une information donnée par un pêcheur adhérent de notre association et invite tout les pêcheurs à faire de même s'ils constatent de tels faits.

Le Président annonce également qu'une personne a émis le souhait de devenir garde. Le CA a répondu favorablement à cette demande.

Partenaires de l'association

Le Président remercie cette année encore le travail partenarial entrepris avec de nombreuses collectivités, associations et entreprises. C'est pour cela que nous souhaitons mettre en valeur ce travail dans notre rapport moral.

Ces partenariats permettent nettement de faciliter le travail associatif, d'améliorer notre offre de pêche et également de garder un tarif non prohibitif sur les cartes de pêche.

Le Président profite de la présence de Monsieur Thévenot, maire de cany barville, pour évoquer les excellentes relations entretenues par le biais de nombreuses manifestations communes. La commune nous mets à disposition des salles pour nos réunions, nous mets à disposition gracieuse des parcours de pêche, nous offre une subvention et s'efforce toujours de véhiculer une image positive de notre association.

Notons aussi la contribution depuis de nombreuses années de la commune de Paluel, de la Communauté de Commune de la Cote d'Albâtre, et de la communauté de commune du Plateau de Caux fleur de lin. Et enfin plus largement les communes qui ont accepté de nous rencontrer pour écouter les actions défendues par l'association.

Nos remerciements vont bien évidemment également à la société EDF qui nous offre une subvention permettant d'acquérir du matériel de pêche et modifier notre signalétique. Enfin, nous remercions le monde associatif qui travaille régulièrement avec nous, le comité des lettres de Grainville, la fédération de pêche de Seine Maritime, le club P'Hautot.

Nous souhaitons également remercier très chaleureusement l'office de tourisme du Plateau de Caux Maritime qui fourni chaque année un travail formidable que ce soit pour les brochures dont la qualité s'améliore chaque année que pour les ventes de cartes de pêche..

Le rapport moral de l'association est approuvé.

RAPPORT FINANCIER

En l'absence de L LEGRAND, Trésorier, le Président présente le bilan de l'année écoulée. Les différentes lignes de compte sont expliqués à l'assemblée.

Le bilan fait apparaître un total de 27887.55 Euros de recettes et un montant de 25093.82 Euros de dépenses.

Le bilan 2015 pour l'association donne donc un solde positif de 2793.73 Euros.

Le Président donne la parole au commissaire au compte qui a contrôlé l'exercice de l'année.

Ce dernier approuve les comptes et propose à l'assemblée de faire de même.

Sans opposition, les comptes sont donc approuvés.

Le Président propose de passer à l'élection de la commission de contrôle et indique que Mr Schlur se représente , que Mr Faucher se présente à ce poste.

Les candidats sont élus à l'unanimité.

Le rapport moral de l'association est approuvé.

Pour clôturer cette Assemblée Générale, le Président et le Conseil d'Administration invitent l'assemblée a partager le verre de l'amitié